

**Animateur référent**

Elodie JOUANNEAU  
ARVALIS  
02.31.71.13.91  
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

**Animateur suppléant**

Clémence ALIAGA  
ARVALIS  
02.32.07.07.40  
c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

## L'essentiel de la semaine

### Sur blé

La majorité des parcelles cette semaine se situe entre les stades 3<sup>ème</sup> feuille étalée et début tallage. L'activité des ravageurs est actuellement faible. Du côté des limaces, sur 18 parcelles observées, 12 parcelles présentent des dégâts de limaces avec 1 à 15% de plantes attaquées, aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité. L'activité des pucerons et des cicadelles observée cette semaine est nulle. Les conditions climatiques de ces derniers jours sont défavorables à leur activité : vent, pluie et froid. Des mouches d'automne sont signalées dans trois parcelles dans l'Eure et le Calvados. Pour la première fois cette campagne, des symptômes de septoriose sont observés sur la F3 du moment, sans aucune gravité pour la culture actuellement.

### Sur orge

La majorité des parcelles d'orge sont au stade début tallage cette semaine. Des dégâts de limaces sont signalés sur 2 parcelles, sans dépassement du seuil de nuisibilité. Des pucerons d'automne ont été observés sur une seule parcelle, sans dépassement du seuil de nuisibilité. Aucune cicadelle signalée cette semaine.

Observations réalisées en début de semaine sur :

- 31 parcelles de blé tendre d'hiver.
- 20 parcelles d'orge d'hiver

**Prochain BSV : Mercredi 2 décembre**

**Directeur de la publication**

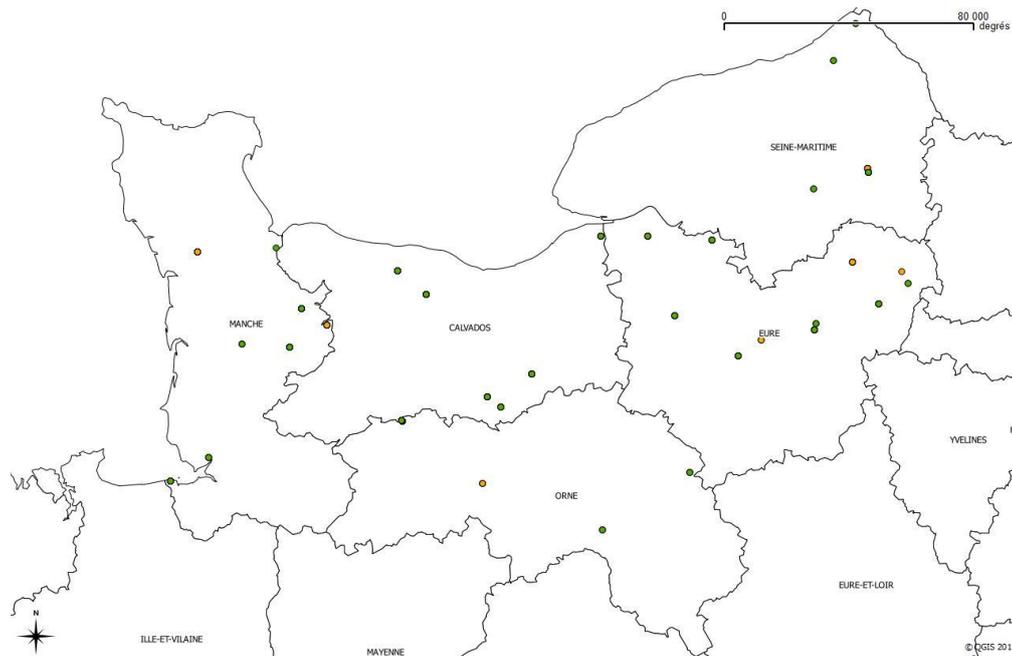
Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

**BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur  
[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)**

*Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.*

## Cartographie des observations

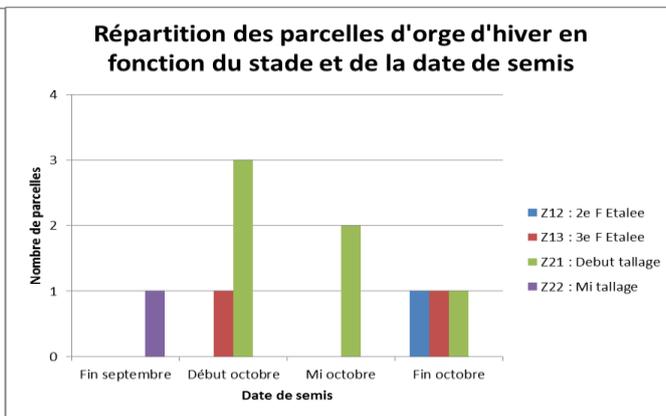
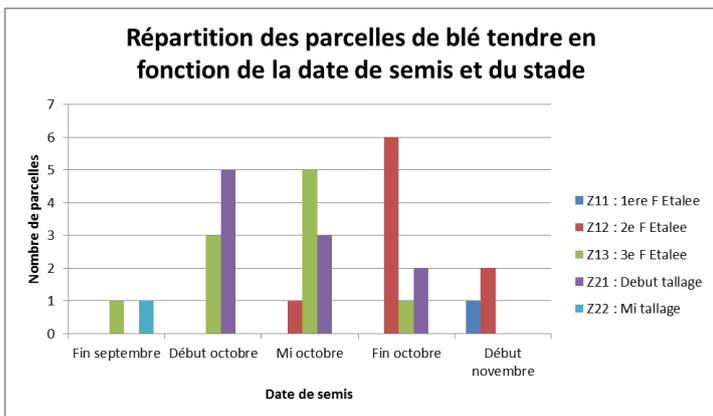


Répartition des parcelles observées : en **VERT** les parcelles de blé tendre d'hiver et en **ORANGE** les parcelles d'orge d'hiver.

## Stades des parcelles

La majorité des parcelles de blé tendre sont au stade 3ème feuille étalée à début tallage cette semaine.

La majorité des parcelles d'orge d'hiver sont au stade début tallage cette semaine.



## Ravageurs du blé tendre

**Cicadelles** : aucune présence observée cette semaine

**Limaces** : sur les 18 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 12 d'entre elles présentent des dégâts entre 1 et 15% de plantes attaquées.

**Mouches d'automne** : sur 13 parcelles observées, des mouches sont signalées dans trois parcelles situées dans l'Eure ou le Calvados.

**Pucerons d'automne** : sur 14 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, aucune présence de pucerons n'est signalée cette semaine.

**Taupins** : sur 15 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, aucun dégât de taupins.

## Maladies du blé tendre

**Septoriose** : quelques tâches sont observées sur la F3 du moment sur une parcelle dans l'Eure.

## Ravageurs de l'orge

**Cicadelles** : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Limaces** : sur 3 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 2 d'entre elles présentent des dégâts de limaces (entre 2 et 10% de plantes attaquées), sans dépasser le seuil de nuisibilité.

**Pucerons d'automne** : sur 6 parcelles observées, une parcelle présente des pucerons à hauteur de 1% de plantes porteuses.

## Seuils de nuisibilité

### **Limaces**

*En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (Deroceras reticulatum) et parfois la limace noire (Arion hortensis).*

*Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.*

*Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m<sup>2</sup> par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m<sup>2</sup> en une nuit.*

*A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.*



Piège à limaces, face aluminium visible  
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces  
(photo E. Masson)

### **Pucerons d'automne**

*Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.*

*Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle. Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).*

### **Cicadelles**

*Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.*